
28.04.2009 - 11:47 Uhr

Allianz Suisse: Des vols de skis et de snowboards de plus en plus fréquents

Zurich (ots) -

Conséquence de la mode aux équipements de plus en plus onéreux, le nombre de vols a explosé durant la saison. C'est ce qu'indiquent les statistiques d'Allianz Suisse.

L'hiver 2008/2009 et ses conditions d'enneigement idéales, même après Pâques, ont comblé les amateurs de sports d'hiver. Dans toute la Suisse, ils étaient des milliers à envahir les domaines skiables pendant le week-end ou durant les vacances. Malheureusement, cela a également été pour beaucoup l'occasion de s'apercevoir qu'on avait profité de leur arrêt au restaurant pour dérober leur nouvelle paire de skis ou leur snowboard dernier cri.

Cet hiver fut marqué par une hausse plus importante de ces cas. Sur la base des déclarations fournies jusqu'à fin mars, Allianz Suisse recense près de 1600 vols d'équipement de sports d'hiver (skis, bâtons, casques ou snowboards), soit une hausse de 27 % par rapport à l'année précédente. «Pour nous, en tant que société d'assurances, le dommage est considérable», souligne Jörg Zinsli, responsable des sinistres. Selon lui, ces délits ne seraient généralement pas le fait d'individus isolés mais de bandes organisées, qui revendent ensuite l'équipement, souvent peu usagé, sur des portails Internet ou des bourses d'achat. Un commerce pour le moins lucratif.

Il ne faut pas pour autant oublier les cas où le matériel disparaît pour de toutes autres raisons. Déclarer le vol de son équipement le dernier jour des vacances afin de toucher les primes d'assurance est encore considéré par beaucoup comme un délit pardonnable. Jörg Zinsli, quant à lui, déconseille cette pratique. Les propriétaires de matériel doivent remplir des obligations de diligence; la fraude est punissable et entraîne des conséquences.

Compliquer la vie des voleurs

Si une convention complémentaire relative au vol hors du domicile a été conclue, l'assurance ménage couvre la perte financière à concurrence de la somme d'assurance convenue, explique M. Zinsli. Il vaut donc la peine de vérifier avant la saison d'hiver la couverture de son contrat d'assurance. Voici ses autres conseils pour éviter que vos prochaines vacances de ski ne se terminent par une mauvaise surprise: «Placez vos skis de manière à toujours les avoir à portée de vue et séparez les paires. Procurez-vous éventuellement un système de protection contre le vol, facile d'utilisation.» L'hiver prochain, vous pourrez ainsi profiter de vos pauses restaurant l'esprit tranquille.

Contact:

Communication Allianz Suisse
courriel: press@allianz-suisse.ch

Hansjörg Leibundgut

Tél.: +41/58/358'88'01
E-Mail: hansjoerg.leibundgut@allianz-suisse.ch

Bernd de Wall
Tél.: +41/58/358'84'14
E-Mail: bernd.dewall@allianz-suisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100582028> abgerufen werden.